Le clown Charlie Rivel devient vedette de cinéma

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **8 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-734523

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

une patience et une endurance peu communes pour venir à bout des innombrables difficultés pratiques qui sont présentées. Mais son œuvre est une merveilleuse leçon : on y apprend à regarder, à apprécier le moindre détail, la beauté des plus humbles choses. La photo est d'une qualité qui laisse béant d'admiration : Sucksdorff a réalisé un chef d'œuvre incomparable.

J. R.

Le clown Charlie Rivel devient vedette de cinéma

Après Grock et Bilboquet, nous allons voir, sur l'écran, le grand clown Charlie Rivel. Ce célèbre clown-acrobate espagnol qui fut lancé par le Théâtre des Variétés de Berlin, et qui obtint un succès considérable sur les scènes parisiennes, l'année dernière, va faire ses débuts cinématographiques dans « Akrobat Schö-ö-ön... », sous la direction du metteur en scène Wolfgang Standte ; Charlie Rivel trouve dans ce film l'occasion de se montrer l'interprète de la douleur humaine et de la ténacité à toute épreuve.

Dès son enfance, Charlie Rivel a appris à connaître les revers de la vie. Issu d'une vieille famille d'artistes qui, autrefois, traversaient l'Espagne en tous sens, avec un petit cirque ambulant, à peine âgé de trois ans, il prenait déjà part aux démonstrations de son père. Dès lors, le rêve du bambin fut de devenir la vedette d'un grand cirque. Il y parvint après une rude ascension. Toutes les capitales l'ont applaudi, admiré, il a ému ou fait rire tous les publics et ses cris sont universellement connus... son « Hu... u... u » perçant, qui traduit si bien les nuances de la souffrance humaine et va jusqu'au rire, son « Akrobat Schö-ö-ön » que le film a pris pour titre.

Charlie Rivel sera une vedette muette... du film parlant... il dira peut-être une phrase en tout dans « Akrobat Schö-ö-ön », mais il se servira néanmoins de ses cris pour exprimer la gamme de ses expressions.

Autour des Studios français

Jacques de *Baroncelli* qui a terminé *Les Mystères de Paris* s'attaquerait sous peu à un *Cocambole. Adaptation* de Maurice Bessy.

*

Michel Simon sera la vedette de *La Chatte* le prochain film de Georges Clouzot d'après un scénario de Jean Aurenche et Jean Anouilh.

*

Continental a terminé la production d'un grand film dramatique « *Val d'enfer* » que Maurice Tourneur a mis en scène d'après le scénario original de Carlo Rim. Après avoir tourné des extérieurs dans la région de Moret, le réalisateur a travaillé aux studios de Neuilly. La distribution réunit les noms de Ginette Leclerc, Gabriel Gabrio, Nicolle Chollet, Ed. Delmont, Lucien Gallas, Blavette, Raymond Cordy, Marcel Raine, Edmond Beauchamp, Georges Patrix et André Reybaz. Les quelques privilégiés qui ont déjà eu la chance de voir le film nous ont dit qu'il s'agissait du meilleur film de Maurice Tourneur.

*

Les Anges du Péché quittent l'affiche du Paramount et sont remplacés par « Domino » de Roger Richebé, d'après la pièce de Marcel Achard.

Jean Anouilh fait ses débuts de metteur en scène, en tournant sa pièce « Voyageur sans bagages ». Cela ne l'empêche pas d'écrire avec Jean Aurenches un scénario « *La Chatte* » (rien de commun avec le roman de Colette qui porte ce titre), que tournera Georges Clouzot pour Continental, et dont Michel Simon sera le principal interprète masculin.

*

Isa *Miranda* qui vint déjà en France il y a quelques années pour *Le Mensonge de Nina Pétrowna*, sera la vedette du prochain film de Serge de Pottgny. Le titre provisoire est «Etelka» ; scénario de Jacques Viot d'après un roman d'Alfred Machard.

*

Jean Choux abandonne *La Boîte aux Rêves*, Yves Champlain, frère de Marc Allégret, prend la suite.

*

Raimu tournera enfin *La Vallée sans Printemps* d'après le roman de R. Roussel. On ignore encore le nom du réalisateur.

*

On va tirer du roman de Maupassant *Pierre et Jean*, un film que mettra en scène André Cayatte. Gaby Morlay a été pressentie pour faire partie de la distribution. Aux dernières nouvelles l'accord n'aurait pu être réalisé.

*

Annie Ducaux et Pierre Richard Willm abandonnent *Rêves d'Amour* de René Fauchois. Ce sont Jeanne Boitel et Roger Gaillard qui reprennent leurs rôles respectifs.

*

Jean Pierre Feydeau qui mit en scène *L'Amant de Borneo* va faire ses débuts d'auteur dramatique avec « *Un sur Mille* » que l'on créera au Grand Guignol.

*

Michel Vitold met en scène la première pièce d'un nouvel auteur: *La tenue de soirée* est de rigueur. Jacqueline Bouvier et Michel Salina en seront les principaux interprètes.

Sur les écrans du monde

Finlande

Impôts trop lourds

L'association cinématographique finlandaise a adressé une pétition à la Chambre contre l'application de la nouvelle loi d'impôt sur les spectacles. Elle frapperait les producteurs de films finlandais d'une telle manière que toute la production indigène serait compromise. Il apparaît injuste de frapper à ce point le film, tandis que d'autres spectacles sont beaucoup moins touchés.

Bulgarie

Le ministère de l'agriculture

a ordonné la production de films documentaires 16 mm. Sur tous les sujets qui concernent la production agricole, afin que leur projection dans les Campagnes fasse connaître aux paysans les dernières nouveautés techniques et les expériences réalisées qui peuvent leur être utiles. Le premier film de ce genre a été tourné dans l'institut d'essais pour l'élevage du ver à soie à Wratza. Une autre bande est consacrée à la production du sérum contre la peste du porc.

Amérique

La firme Warner Brothers Pictures Inc. a l'intention d'émettre un emprunt de 20 millions de dollars, destiné au remboursement des avances bancaires et des bons de débiteurs à 6 % ainsi qu'au rachat de toutes les actions prvilégiées encore en mains privées.